

# Marcel Trouillard, athlète et entraîneur hors pair

**Le Plessis-Grammoire** — Pendant 40 ans, ce Plessiais a entraîné ses athlètes de l'ASC Saint-Barthélemy. Cet homme incroyable, médaillé d'or Jeunesse et sport, vient d'être honoré.

## Les gens d'ici

C'est un parcours exceptionnel qui vient d'être honoré par la municipalité. Celui de Marcel Trouillard. Depuis tout petit, ce qu'il aime, c'est courir, courir et encore courir. En 1956, il gagne quasiment toutes les courses auxquelles il participe. Passé senior, il signe au SCO et devient champion départemental du 1 500 m.

Après 28 mois en Algérie, il revient habiter quai Ligny, près du château. Quatre à cinq fois par semaine, à 5 h du matin, il fait son footing. Puis, il file à vélo jusqu'aux Ardoisières de Trélazé pour embaucher à 7 h. La journée de travail finie, il traverse la ville, environ 10 km, pour aller au stade « du petit SCO », près de la rue René-Gasnier.

Très vite, il s'occupe des jeunes du club. En basculant du côté de l'entraînement, il obtient rapidement d'excellents résultats avec des garçons comme Delètre qu'il conduit jusqu'aux championnats de France.

## La référence des entraîneurs

En 1969, il quitte le SCO pour rejoindre le club qui monte : l'ASC Saint-Barthélemy. C'est le vrai début de l'aventure en tant qu'entraîneur. Il sort un gamin nommé Cambin, qui réalise 3'56" sur 1 500 m, sur cendrée, en 1969. Marcel s'impose alors comme la référence des entraîneurs en Anjou et sa renommée dépasse rapidement les frontières du département.

Dès 1970, il n'hésite pas à emmener tout le club sur la côte vendéenne. Ah, les fameuses côtes dans le sable près de Saint-Jean-de-Monts, favorables au travail technique. Tous les clubs de la région vont suivre cette méthode ! Il innove



Marcel Trouillard (à gauche) a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des sports en novembre. C'est Alain Gastineau, président de l'office municipal des sports de Saint-Barthélemy-d'Anjou qui l'a demandée. Les deux camarades ont été acclamés vendredi, lors des vœux du maire.

aussi avec le suivi biomédical pour faire progresser l'athlète et le préserver de la blessure.

Marcel avait l'habitude de dire : « Je ne sais pas si l'athlète a obtenu son maximum en termes de perfor-

mance, mais je sais que je ne l'ai pas esquiné, et c'est cela dont je suis le plus fier ! »

« On te prenait pour un fou »

Précurseur, il l'était aussi avec les entraînements en nature, aux ardoisières, à l'étang Saint-Nicolas, avec le travail en côtes et... dans les escaliers ! « À l'époque beaucoup te prenait pour un fou », plaisante Damien Guiheneuc, conseiller municipal et organisateur de la course de La Grammoirienne, chargé pour l'occasion de dresser le portrait de Marcel Trouillard.

« La liste des athlètes sortis de l'anonymat par Marcel est longue », s'enthousiasme Damien Guiheneuc. Il cite Françoise Nicolas, deux fois championne de France, trois fois recordwoman de France sur 3 000 m, et douze sélections en équipe de France dont quatre fois aux championnats du monde de cross. Les frères Taïbi et Mustafa Essaid, Guy Bourban, Philippe Manceau, Sylvie Richard, Catherine Ayoul, Jean-Philippe Prézélin, Catherine Guerneau, Pascal Devouges, Nicolas Thebaud, Sylvain Pohn, Soizic Guilloteau... et bien d'autres !

Damien Guiheneuc a retrouvé, dans les archives du club, quelques mots prononcés par « monsieur » Trouillard à son arrivée, accueilli par Yves Beaumont, l'un des fondateurs du club. Il faut certes accorder de l'importance aux performances des athlètes, mais avait-il ajouté : « On ne les forme pas seulement comme coureurs mais aussi pour les préparer à la vie, avec les valeurs, le respect de l'autre, l'acceptation des différences, la tolérance... » C'est toujours terriblement d'actualité, Marcel.

## Trélazé

## La crise des partis politiques en débat



Ahmed Imzil (à gauche) et Bertrand Renouvin.

## Trois questions à...

**Ahmed Imzil**, président de l'AJac (association de la jeunesse pour l'action et la culture). Il organise une conférence animée par Bertrand Renouvin, directeur politique de la Nouvelle action royaliste (NAR).

## Comment avez-vous connu Bertrand Renouvin ?

Je l'ai connu en 1992, dans le cadre du réseau Droit de cité. J'ai sympathisé avec lui, et j'ai gardé des liens depuis cette date. Je le vois régulièrement et nous échangeons sur beaucoup de sujets sensibles. Il s'intéresse de près à la question des quartiers difficiles, c'est pour moi un homme de dialogue et d'écoute.

## Quel est l'objectif de cette conférence-débat ?

On constate une implosion des partis politiques, une montée des populismes et un problème de représentativité de nos dirigeants. Les gens sont déboussolés et ne croient plus aux partis classiques. Ils ne s'engagent plus, sauf dans des mouvements citoyens, ou auprès de personnalités détachées des partis traditionnels. Cette conférence doit permettre



aux gens de s'exprimer, d'échanger avec une personnalité qui a conseillé beaucoup d'hommes politiques, qui s'est engagée auprès de François Mitterrand en 1981, et qui a appelé à voter Hollande au deuxième tour de la présidentielle de 2012. De plus, faire venir une telle personnalité dans un quartier populaire de Trélazé est un gage d'ouverture démocratique.

## L'appellation « royaliste » ne risque-t-elle pas de choquer ?

J'ai beaucoup réfléchi et franchement non, je ne vois pas où est le problème. Cet homme est un humaniste, qui défend des valeurs républicaines, certes, en prônant un retour à la monarchie, mais cette idée est gaullienne, et nombreux sont ceux qui, à l'heure actuelle, se réclament du Général de Gaulle. Par ailleurs, nombre de personnalités, et non des moindres - Emmanuel Todd, Pierre Péan, Régis Debray, Anicet Le Pors - ont participé à des débats lors des mercredis de la NAR.

**Vendredi 27 janvier**, à 19 h, conférence-débat sur le thème : pourquoi les partis politiques sont en crise aujourd'hui ? Organisé par l'AJac, au 87, avenue de la République. Entrée libre et gratuite.

## Soulaines-sur-Aubance

### Près de 8 000 € de subventions aux associations

Les élus ont voté, à l'unanimité, lundi soir, lors du conseil municipal, les subventions aux associations pour un total de 7 904 €. SPA (Société protectrice des animaux), 382 € ; ACDMS basket, 100 € ; comice agricole du canton des Ponts-de-Cé, 100 € ; association culturelle intercommunale (Acic), 350 € ; asso-

ciation des parents d'élèves (APE), 600 € ; ACPG-CATM (anciens combattants), 100 € ; ADMR (Aide à domicile en milieu rural) Vallée de l'Aubance, 972 € ; école de musique (Accord danse en 2LA), 1 000 € ; comité de jumelage, 1 300 € ; fanfare de Mozé-Soulaines, 500 € ; comité des fêtes, 800 € ; société l'Union, 200 € ;

association œuvre de cheval et d'art, 1 350 € ; association des chasseurs de la Marzelle, 150 €.

Alain Agator a été élu au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) en remplacement de Karen Tonnelier, conseillère municipale qui a démissionné en septembre dernier.

Une réunion,  
une manifestation,  
un spectacle à annoncer ?

Pour paraître dans *Ouest-France*  
sur les sites [maville.com](http://maville.com)  
et [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr)  
saisissez votre info sur

**Infocale.fr**

## Sarrigné

### Les indemnités d'élus augmentées de 69 €

Sébastien Bodusseau, maire, a rappelé mardi soir, lors du conseil municipal, que les élus locaux avaient fixé, au lendemain de leur élection, des indemnités inférieures à ce qui est légal pour le maire et les adjoints. Il a aussi rappelé que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de nouvelles directives imposent aux maires de toucher ce qui est prévu par la loi. Ces dispositions ne concernaient pas les adjoints dont l'indemnité mensuelle, à Sarrigné, avait été fixée à 246,28 € bruts.

Le maire a calculé que cette rétribution était insuffisante pour quatre raisons. En premier lieu, la législation a changé en ce qui concerne l'imposition des élus, « avec, pour incidence, de nous pénaliser », affirme Sébastien Bodusseau.

Deuxièmement, depuis septembre 2016, et rétro activement, chaque élu adjoint doit cotiser pour le droit à la

formation. Ensuite, le maire a expliqué que les adjoints doivent régler personnellement tous leurs trajets et leurs parkings notamment pour les réunions qui ont lieu dans l'agglomération. Enfin et surtout, des réunions ou formations ont lieu dans la journée, les élus ne peuvent s'y soustraire mais perdent leur salaire pour cette journée : « On n'est pas là pour gagner de l'argent, mais pas non plus pour en perdre ! »

Finalement, Sébastien Bodusseau a proposé de faire passer l'indemnité mensuelle brute des adjoints de 246,28 € à 315,50 €, le surcoût serait d'environ 3 000 € par an pour la collectivité.

Les élus se sont prononcés favorablement avec sept voix pour, et six abstentions (dont les quatre adjoints concernés).

## Sarrigné

### Subventions : deux associations en sommeil

Les vœux de subventions sont d'abord formulés par les associations, puis arbitrés par la commission vie sportive et associative avant d'être validés en conseil municipal. Mardi soir, lors du conseil municipal, le maire, Sébastien Bodusseau, a rappelé que ces montants sont calculés en fonction du nombre d'adhérents, du bilan financier, et des actions engagées par les associations dans la commune.

Pour les plus importantes, on note les Foulées de Sarrigné qui réunissent chaque année plus de 800 coureurs (1 200 €). L'association des parents d'élèves reçoit 700 €. Le club loisirs détente réunit plusieurs sections (théâtre adultes et enfants, tennis de table et gymnastique), 1 200 €. Le comité des fêtes était en sommeil en 2016 », a précisé le maire. 1 750 € lui seront accordés seulement s'il se reconstitue.

En ce qui concerne la bibliothèque, « il s'agit davantage d'une enveloppe plutôt que d'une subvention », a déclaré Sébastien Guil-

let, adjoint à la vie sportive, culture, associations et communication. La bibliothèque toucherait 648 €, soit 0,80 € par habitant.

Enfin, cas particulier : le club du troisième âge a cessé de fonctionner, et a versé le reliquat de son compte de 1 505 € à la mairie. « Pour l'instant nous conservons ce reliquat qui sera remis à disposition de l'association en cas de reprise », assure le maire.

Le total des subventions s'élèvera à 5 785 € contre 6 235 € en 2016. « Cette baisse est essentiellement due à la fermeture du club de football et la mise en sommeil du comité des fêtes », rassure Sébastien Bodusseau. Tout de même, il a noté une légère diminution du nombre des adhérents dans certaines associations.

Le maire a signalé toutefois que ces subventions sont généralement versées en juin, sauf celle des Foulées de Sarrigné puisque la manifestation aura lieu le 19 mars prochain.

# Le cercle du Gavroche de Mûrs s'agrandit

**Mûrs-Érigné** — Toujours dans l'esprit de donner aux jeunes de 9-13 ans l'envie de lire, Les Ponts-de-Cé rejoignent Mûrs-Érigné pour décerner le prix littéraire.

## L'initiative

Né en 2009 à Mûrs-Érigné et choyé depuis par la médiathèque Jean-Carmet et le foyer Trémur, l'internat de l'Institut médico-éducatif Europe (IME), le prix littéraire jeunesse du Gavroche de Mûrs se dote, pour sa 8<sup>e</sup> édition, de nouveaux partenaires : la médiathèque Saint-Exupéry des Ponts-de-Cé et l'IME Europe.

Les responsables de L'IME Europe, de son internat, des bibliothécaires et des élus des deux villes ont signé, mardi, une convention officialisant ce partenariat. Thierry Dupont en retrace l'origine : « Avec mon équipe, nous cherchions à faire lire les jeunes de 9 à 11 ans et à développer leur sens critique. »

Christine Hyver, directrice du foyer Trémur où logent des adolescents de 14 à 20 ans déficients intellectuels, souhaitait également stimuler ses pensionnaires : « L'idée de faire le Gavroche de Mûrs est partie de là. » Tous s'accordent pour dire : « A notre connaissance, cette association est probablement unique en France. »

## Des jeunes de l'IME et des colléges

Les deux publics, qui ne se seraient sans doute jamais rencontrés, se mêlent lors du vote. L'élection se déroule à bulletins secrets, avec un passage dans l'isoloir, une urne véritable et un émargement.

Le fait que l'intérêt pour la culture et l'envie de lire se développe convient



Le prix littéraire jeunesse du Gavroche de Mûrs se dote de nouveaux partenaires. Sur la photo : Thierry Dupont, Jean-Paul Pavillon, Christine Hyver, Jean-Pierre Nicoleau, Brigitte Favry, Christophe Audrain, Elise Meunier, Damien Billy et Marion Chadebec.

à Brigitte Favry, adjointe au maire chargée de la culture. Jean-Paul Pavillon, adjoint au maire des Ponts-de-Cé, se réjouit de cet élargissement « en cohérence avec l'IME et les colléges situés sur le territoire. Nous sommes dans le même bassin de vie. » Déjà, il pose une question : « Pourquoi ne pas aller un peu plus loin ? Par exemple, avec la classe Segpa ? »

Jean-Pierre Niveleau, directeur de

l'IME Europe, est d'accord mais se veut prudent : « Fonçons avec le Gavroche. Nous avons trouvé là un élément pour faire avancer des gens en retard d'apprentissage. C'est formidable ! »

Enchantés également, Marion Chadebec et Damien Billy, responsables de la médiathèque Saint-Exupéry, qui s'engagent à développer la notoriété du prix auprès de leurs lecteurs. À l'avance, ils se réjouissent d'ac-

cueillir, eux aussi, de grands noms de la littérature jeunesse comme Daniel Picouly, Clémentine Beauvais, Jo Hoestlandt : « Des moments enrichissants pour les auteurs et valorisants pour les jeunes. »

Quatre ont été sélectionnés pour cette 8<sup>e</sup> édition. Les lectures à voix haute vont recommencer à Trémur et au foyer Europe, et les emprunts dans les deux médiathèques...